

Image not found or type unknown



Union frere soeur par alliance

Par **scjulien**, le **06/01/2012** à **23:24**

BonjourrrrrnJe suis l'enfant d'une premiere relation, ma mere s'est ensuite mis avec un autre homme qui avait également un enfant qu'il ne voyait plus depuis quelques années.rnUn jour sa fille a pris contact avec nous et depuis que nous nous sommes rencontré j'en suis tombé amoureux et nous avons une relation depuis maintenant 4 ans. Son père s'étant remarié avec ma mere, il nous a reconnu (il faut savoir que mon père biologique ne m'a pas reconnu et je n'ai jamais connu)rrrrnJe voulais savoir si je pouvais aujourd'hui envisagé un PACS avec elle sachant que mon acte de naissance a été modifié par le mariage et la reconnaissance de mon père (par alliance)rrrrnJe rappelle que je n'ai aucun lien de sang avec elle mais uniquement un lien d'alliancernrrnMerci d'avance de votre aide et conseils